

COMITÉ DE BASSIN SEINE-NORMANDIE

DÉLIBÉRATION N° CB 21-21 DU 24 NOVEMBRE 2021

relative à l'élection du président du comité de bassin Seine-Normandie

Le comité de bassin Seine-Normandie,

Vu les articles L.213-8, D.213-17-2 et D.213-20 du code de l'environnement ;

Vu le règlement intérieur du comité de bassin approuvé par délibération n° CB 21-01 du 9 février 2021 modifié ;

Vu le dossier du comité de bassin du 24 novembre 2021,

DÉLIBÈRE

Article unique :

Est élu président du comité de bassin :

M. Nicolas JUILLET

**La Secrétaire
du comité de bassin**



Sandrine ROCARD

**Le Doyen
Président de Séance**



Léopold SARTEAU